

Questions de Eugénie Malandin, Audrey Bihouee, Fredéric Tasset, Laurence et Sylvain Robert

Monsieur le Maire, adjoint.es et conseiller.ers

Nous sommes plusieurs habitant.es du bout du quai Langlois fortement impacté.es par les reports successifs de la réouverture des arrêts des bus 50 et 81 depuis le mois d'octobre 2024. Nous vous avions déjà interrogés à ce sujet lors du CM de décembre 2024 où il avait été répondu qu'il nous fallait attendre février 2025 sans pouvoir envisager d'alternative, bien qu'il ait été annoncé une recherche de solution pour les personnes à mobilité réduite, qu'elles soient en situation de handicap, âgées, malades ou accidentées, sans retour depuis.

Or, comme vous le savez, le jour même de la réouverture annoncée, en février, un autocollant a été apposé pour annoncer un nouveau report de l'ouverture au 1er août 2025 sans aucune autre explication. Nous avons alors adressé un nouveau courrier à Nantes Métropole et à la Semitan pour avoir des explications quant à la justification de ces reports, et que soient mises en place des solutions alternatives permettant aux habitant.es de bénéficier du service public auquel ils/elles contribuent et pour lesquels les collectivités et l'État doivent assurer la continuité.

Le 6 mai dernier, grâce aux services de la mairie, avec la participation de M. DURET et du Directeur général des services, nous avons pu rencontrer les responsables de la SEMITAN, de Nantes Métropole et du pôle Loire Chézine en charge de la coordination des travaux. Malheureusement, après 1h30 d'échanges durant lesquels les différents interlocuteurs-trices se sont entendus sur la complexité des travaux en cours, cette réunion n'a permis de répondre à aucune des questions et demandes posées pour les habitant.es, après pourtant 7 mois d'interruption des bus 50 et 81, à savoir :

1. Quels sont les travaux prévus en 2025 et 2026 qui auront un impact sur ce quartier de Basse-Indre ?

2. Pourquoi ne sommes-nous pas informé.es, au même titre que les habitant.es de la rue Jean Jaurès, par des informations régulières dans les BAL ?
3. En cas de poursuite de l'interruption des lignes de bus, nous demandons la mise en place d'alternatives pour permettre aux habitant.es d'accéder facilement aux arrêts de la mairie, en particulier pour les personnes à mobilité réduite et qui sont, de fait, isolé.es des services et des commerces essentiels à leur qualité de vie.
4. - Quel sera le trajet des bus à l'issue de toutes les phases de travaux ? Pouvez-vous nous garantir que nous retrouverons les arrêts des quais pour les 2 lignes de bus même après la mise en sens unique de la rue J.Jaures ?

Nous demandons un engagement formel de Nantes Métropole et de la SEMITAN quant à la mise en place de solutions au plus tard pour la rentrée des classes 2025. Le service Proxiton pourrait par exemple être exceptionnellement mobilisé pour toutes les personnes qui en ont régulièrement besoin et ce pendant toute la phase des travaux.

A travers notre interpellation au Conseil municipal, nous demandons avant tout l'appui et l'engagement des élu.es indrais.es pour porter et défendre les intérêts des habitant.es du quartier auprès des services et élu.es de Nantes métropole responsables de l'aménagement des territoires et des mobilités, et de la SEMITAN, afin que des solutions soient effectivement mises en place rapidement. Par ailleurs, afin de faire connaître les impacts spécifiques de cette interruption de services public depuis 7 mois sur les personnes les plus vulnérables, et sans aucune information sur les mois à venir, nous adressons également un courrier au CDMCA, à la CMAU, aux élu.es concerné.es par l'accessibilité universelle ainsi qu'à la Défenseure Des Droits.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à notre situation pour laquelle nous avons plusieurs fois interpellé les élu.es. Et veuillez croire, monsieur le Maire, en notre volonté de trouver des solutions qui répondent à l'intérêt du plus grand nombre dans la mesure où tout le monde n'est pas en capacité de marcher 2 km par jour mais que tout le monde est susceptible un jour d'être concerné.

Réponse de Gwenvaël DURET

Madame, Monsieur,

Merci pour vos questions bien légitimes concernant la circulation des habitants de la commune et l'accès aux service public de transport en commun. Mobilisés depuis le début du mandat, notamment suite à des échanges avec les riverains de la rue Jean Jaurès, le Maire et sa majorité ont pu obtenir la validation, par la Métropole, du financement de la réfection complète de cette rue, fortement dégradée. C'est un budget de plus de 2,5 millions d'euros.

Des travaux de réfection des réseaux d'eaux usées, d'eaux potables et la modification de l'aménagement global de la rue comprenant l'enfouissement des réseaux suspendus sont en cours. L'importance du chantier implique une gêne importante pour les riverains de la rue et de Basse-Indre. Les travaux de réseaux d'eaux devraient être terminés à la fin de cet été.

Les aménagements, sur le premier secteur (Du rond-Point de la Chaloupe à la rue Jean Dayat) devraient démarrer avant la fin de l'automne et se termineraient à l'été 2026. Ces éléments seront confirmés dès la fin de la phase de consultation des entreprises, lancée il y a quelques jours.

Une seconde phase d'aménagement suivra pour la dernière partie de la rue (de Jean Dayat à la rue Pasteur).

Comme vous l'indiquez dans votre interpellation, les élus et les services (notamment la directrice de l'aménagement et des services de la ville et le directeur général des services) maintiennent la pression sur les services de la métropole pour obtenir des informations sur les calendriers de travaux (y compris quand ceux-ci sont amenés à être modifiés suite à des imprévus) et pour limiter les nuisances sur la circulation.

Vous le savez, des solutions sont à l'étude pour les personnes dont la mobilité est limitée. Toutefois, le service Proxiton ne peut pas être déployé pour l'ensemble des personnes en difficulté de mobilité. Nous poursuivons nos échanges avec la SEMITAN pour trouver des solutions et aménagements provisoires. Je partage avec vous le fait qu'il existe encore de grandes marges de progression.

Nous sommes attachés à la desserte de la commune par les lignes de la SEMITAN et il n'est pas prévu de diminution de l'offre de transport en commun à Indre. Les bus retrouveront leur circuit par les quais pour les deux lignes de bus 50 et 81. Une communication sera prochainement diffusée par différents supports pour informer les habitants des périodes de chantier et des déviations.

Aussi, en septembre, aura lieu une réunion publique de présentation de ces aménagements futurs. Je vous invite d'ores et déjà à y participer.

Anthony BERTHELOT : Pour votre information, nous avons reçu également une question citoyenne arrivée hors délai, qui concerne la rue Brunelière et qui demande comment va se passer la suite. Même si la question est arrivée hors délai, nous allons quand même apporter des éléments pour la suite afin que chacun puisse avoir l'info.

Jérôme COLLIER : Les habitants de la rue Brunelière voulaient pouvoir entrer et sortir de la rue Charles Brunelière le dimanche matin ce qui, avec la barrière située en haut de la rue Charles Laisant, n'était pas possible. Une expérimentation a été proposée pour le dimanche, à savoir le déplacement de cette barrière en la positionnant au milieu de la rue Charles Laisant à hauteur du début de la rue Charles Brunelière. Pour évaluer ce dispositif d'expérimentation, expérimentation qui devait s'achever en mars et que nous avons prolongée pour trois mois supplémentaires de manière à bien prendre en compte les marchés du mois de mai, nous avons convenu de proposer un questionnaire et de faire du porte-à-porte pour savoir qui était favorable ou pas et recueillir vraiment l'avis des habitants. On espère ainsi répondre à l'ensemble des habitants de la rue et donc à l'intérêt général.

Anthony BERTHELOT : Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 25 septembre 2025 à 19 heures. Vous êtes tous conviés au verre de l'amitié au rez-de-chaussée.

Si nous ne nous revoyons pas, je vous souhaite de très bonnes vacances à chacune et chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h15.

Signatures	
Le maire, président de séance	
Les secrétaires de séance	Christine BARBARIN, Pascal DUBLINÉAU,

Compte-rendu publié conformément
à l'article L2121.25 du CGCT.